

Réf: Dossier 448813

Avis de constitution

SOCIETE « EMERAUDE AUTO-ECOLE » en abrégé « EAE »

Siège ABIDJAN COCODY Bessikoi Angre Djorobite,
Lot 3453, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERAUDE AUTO-ECOLE » en
abrégé « EAE »

Objet : EXPLOITATION ET GERANCE D'ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT DE CONDUITE DE VEHICULES A MOTEUR
EXPLOITATION ET GERANCE D'ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT DE CONDUITE DE VEHICULES A MOTEUR
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL
ENSEIGNEMENTS DE CONDUIRE DE VEHICULE A
MOTEUR
ENSEIGNEMENTS DE CODE DE LA ROUTE
DELIVRANCE DE PERMIS DE CONDUIRE DE
VEHICULE A MOTEUR
ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Bessikoi Angre Djorobite,
Lot 3453, Ilot 309

Dirigeant(s) Mme KONAN KRAAWA KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10838 du 27/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65845/GTCA/RC/2025 du 27/10/2025

